

## Appel à projet

# SÉJOUR D'EXPLORATEURS

## Résidences et accompagnements artistiques au Pôle Nord

### Transmission • Échange • Entraide

Le Pôle Nord est la fabrique de création de la compagnie Agence de Voyages Imaginaires.

Depuis 2012, nous avons ouvert les portes de notre «Maison d'artistes» (comprenant un plateau et un salon de musique) lors de 168 résidences et accueilli pas moins de 125 équipes artistiques différentes.

Depuis 2020, nous avons décidé en accord avec nos partenaires, de proposer aux équipes artistiques de candidater à nos «Séjours d'Explorateurs», un dispositif de résidence et d'accompagnement, afin de mieux échanger pour toujours mieux les accompagner.

## LE DISPOSITIF DES SÉJOURS

Les séjours s'adressent à tout artiste dont la recherche fait l'objet d'une démarche créative autour des disciplines du spectacle vivant travaillant en solo ou en groupe. Ils s'inscrivent dans une démarche qui favorise l'inspiration créative et l'émergence des talents, qu'ils soient confirmés ou en devenir.

Nous choisissons et accueillons 8 compagnies par saison, sur des périodes de 2 semaines de travail au minimum, en proposant un accompagnement personnalisé.

Un parcours est imaginé avec vous, lors d'un premier rendez-vous :

- Présentation du projet ;
- Définition des besoins ;
- Mise en place du parcours d'accompagnement à choisir parmi plusieurs compétences, selon les besoins et les disponibilités (environ 4 heures) :
  - Regard artistique de Philippe Car et/ou Valérie Bournet (et/ou d'autres artistes de la compagnie)
  - Conseils en structuration/administration
  - Conseils en production et/ou stratégie de diffusion
  - Conseils techniques

À noter que cet accompagnement est valorisé à hauteur d'une demi-journée, mais qu'il peut se faire pendant le temps de la résidence, en amont ou en aval (dans le cas de conseils en stratégie de diffusion par exemple).

## Espaces mis à disposition

Mise à disposition du plateau, ainsi que les lieux annexes (salon de musique, cuisine, parking, salle de réunion...) dans la limite des activités permanentes du lieu (le training de danse 1 heure le mercredi matin, les ateliers enfants le mercredi soir).

Équipement technique à disposition : système son et lumières (pas de création ni de montage lumières).

Se référer à la fiche technique [téléchargeable ici](#).

## Accueil de public • selon le séjour

Un accueil de public spécifique et dans la limite de [49 places](#) est possible et encouragé.

- [Accueil possible de scolaires](#) (âge à définir ensemble) pendant les répétitions, qui viennent découvrir le processus de création. Des interventions seront également envisageables dans les écoles, collèges ou lycées, si vous le souhaitez.
- [Accueil possible d'un public ciblé et/ou de professionnels](#) (en lien avec la chargée de diffusion) pour une sortie de résidence définie en amont.
- Possibilité de proposer des interventions auprès d'un [public spécifique](#) (par exemple, les enfants de notre atelier théâtre, un groupe du centre social...).

Le programme de rencontres sera intégré aux actions culturelles que nous menons sur le territoire et communiqué par le biais d'un programme diffusé aux publics.

## Suivi des explorateurs et mise en réseau

Nous travaillons sur la mise en réseau, en lien avec nos partenaires - théâtres et autres lieux de travail - afin de proposer une « suite » aux compagnies après leur séjour au Pôle Nord.

Il est nécessaire de créer une [dynamique collective entre notre équipe, les partenaires et vous](#), afin de continuer à s'entraider et à échanger sur du plus long terme.

## Participation aux frais

50€ d'adhésion à l'Agence de Voyages Imaginaires (adhésion annuelle pour une structure).

## Précisions

Le Pôle Nord ne comprend pour l'instant pas d'hébergement, mais bénéficie d'un réseau d'habitants et de locations proches et « bon marché ». Nous pourrions vous aider dans cette recherche.

D'autre part, le Pôle Nord se situe juste derrière la gare de l'Estaque à 10 minutes de la gare centrale de Marseille Saint Charles en TER. Accès à pied au port et aux commerces.

# CRITÈRES DE SÉLECTION ET CANDIDATURES

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Nous avons mis en place des critères, pour nous guider et nous aider à faire des choix, parfois difficiles!

Nous sommes avant tout une troupe et une équipe artistique qui aime aussi «sortir de la case» ; nous sommes sensibles à l'insolite, aux «pas de côté», à la rencontre et à l'humain.

### La compagnie

- L'origine géographique des compagnies

Le dispositif est soutenu par la Ville de Marseille, la Région SUD, la DRAC et le département des Bouches-du-Rhône : nous privilégions les compagnies locales, tout en gardant une ouverture pour le national et l'international.

- La structuration

Nous essayons de mixer les compagnies déjà structurées (niveau d'implantation, structuration de l'équipe, partenariats et subventions..) et les compagnies émergentes qui ont besoin d'un accompagnement en structuration.

### Le Projet artistique

- L'intérêt du projet artistique. Au-delà de la capacité à écrire, nous portons attention aux compagnies qui défendent un point de vue artistique (au-travers de dossiers, de vidéos...) Idéalement, nous essayons d'aller voir votre travail et de vous rencontrer ; alors n'hésitez pas à nous inviter!

- La diversité des disciplines. Nous essayons d'équilibrer les propositions, afin que tout l'éventail des arts vivants soit représenté dans la saison (théâtre, danse, cirque, espace public, jeune public..), pour la richesse des échanges artistiques et des projets de médiation.

- L'étape de création. Nous faisons le choix de favoriser des projets déjà avancés en termes de création (par exemple, si vous avez des résidences programmées et/ou une date de «sortie» du spectacle déjà programmée, quel que soit le lieu).

- L'envie de partager son travail. Nous privilégions les créations avec possibilité de sortie de résidence, répétitions ouvertes, et/ou d'actions en lien avec notre territoire d'implantation ; pas seulement à destination des professionnels mais aussi du public de proximité, des scolaires, etc.

### La faisabilité

- La faisabilité en termes de besoins techniques et scénographiques

Au Pôle Nord, toutes les disciplines sont acceptées, mais il faut s'adapter aux contraintes du lieu! Par exemple, nous ne pouvons pas accueillir de création lumière.

- Les dates de résidence avec le planning de la compagnie

## CALENDRIER DE CANDIDATURE

Deux sessions :

Le 15 mars 2022 au plus tard, pour une résidence comprise entre septembre 2022 et janvier 2023.

→ Vous aurez une réponse aux alentours du 15 avril 2022

Le 15 juin 2022 au plus tard, pour une résidence comprise entre février 2023 et août 2023.

→ Vous aurez une réponse aux alentours de fin juillet.

## COMMENT POSTULER ?

La candidature doit être composée du dossier de la compagnie et/ou du spectacle présenté et des réponses au petit questionnaire suivant :

- Brève présentation du parcours de l'artiste et/ou de la compagnie (formation, créations, équipe, soutiens institutionnels et culturels...)
- À quelle étape de votre création cette résidence correspondrait ?
- Avez-vous une date de « sortie » du spectacle ?  
Si oui, où et quand ?
- Avez-vous fait d'autres résidences pour ce projet ?
- Quels seraient vos besoins pour la résidence en lien avec votre projet et votre parcours (accompagnement en stratégie de diffusion, production, administration, regard artistique...)?
- Quels seraient vos besoins techniques ?
- Souhaitez-vous accueillir du public ?  
Si oui, lequel (scolaires, âges, professionnels...)?  
Pensez-vous à d'autres moments ouverts (répétitions ouvertes, ateliers spécifiques) ?
- Période(s) souhaitée(s) de résidence (dans l'ordre de vos préférences).
- Comment avez-vous connu le dispositif ?

Également, si vous avez d'autres documents à nous fournir (teasers, images, enregistrements sonores), nous permettant de mieux appréhender votre travail, n'hésitez pas à le(s) joindre à votre candidature !

Toute information complémentaire est la bienvenue, n'hésitez pas à nous dire si vous montrez une étape de votre travail dans la Région, nous serions ravis de venir voir !

***Vous pouvez envoyer votre candidature par mail à Léa BELHOMME, la coordinatrice du Pôle Nord : [polenord@voyagesimaginaires.fr](mailto:polenord@voyagesimaginaires.fr)***

Pour toute question relative aux Séjours d'Explorateurs, nous sommes joignables au 04 91 51 23 37.

***La seule façon de prendre du recul c'est d'éloigner l'horizon !***